



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 janvier 2016

Communiqué de presse

La Martinique affirme sa vocation maritime

Les activités liées à la mer et au littoral représentent environ 12 000 emplois équivalents temps plein en Martinique, soit 12 % de l'emploi total. Vivier d'emploi, l'économie bleue constitue aussi un gisement de croissance pour l'avenir. C'est ce qu'indiquent les résultats d'une étude dont les conclusions ont été présentées hier aux acteurs de l'économie maritime, réunis en préfecture sous la présidence conjointe du Directeur de la Mer et du Président du Cluster Maritime de la Martinique.

Cette étude, financée par la Préfecture et le FEDER, et réalisée par les cabinets Acteon, Sce, et Créocéan, et pilotée par la Direction de la Mer, a analysé tous les compartiments de l'économie maritime : le transport maritime et les activités portuaires, la pêche, l'aquaculture, les activités sportives et de loisirs en mer, l'industrie navale, le tourisme, les énergies marines, la sécurité et la sûreté, la formation et la recherche, l'administration et les activités associatives dans le domaine de la protection de l'environnement marin.

Le tourisme maritime arrive sans surprise en tête des activités littorales les plus importantes avec près de 9000 emplois équivalent temps plein (ETP), suivi par le transport maritime et les activités portuaires (environ 1000 ETP), et le secteur de la pêche professionnelle (700 ETP). Les activités liées à la Défense et à la sécurité maritime représentent plus de 600 ETP.

L'étude analyse aussi le potentiel de croissance des activités maritimes dans les dix prochaines années. Ses conclusions, qui seront utiles au secteur marchand, ont vocation à orienter les politiques publiques tournées vers la mer.